



Repas de fin d'année 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer de participer à notre traditionnel repas de fin d'année avec nos Aînés qui aura lieu le :

Dimanche 08 décembre 2024 à 12h, à la salle communale.

Vous trouverez ci-dessous les conditions de participation ainsi que le talon-réponse à nous rendre impérativement pour le 20 novembre 2024 dernier délai.

Nous espérons une participation nombreuse afin de partager un bon moment de convivialité tous ensemble.

Le Maire

Conditions de participation.

Les aînés (plus de 70 ans) de la commune seront contactés individuellement afin de définir leurs choix, invitation gratuite par la municipalité au repas ou colis gourmand.

Tous les autres convives, devront s'acquitter du prix du repas, 38€ par personne et 12 € par enfant de moins de 12 ans, paiement à l'ordre du traiteur.

.....
TALON-REPONSE (avec votre règlement, ordre Rebêche)

Réponse à retourner impérativement en mairie Avant le 20 novembre 2024

Madame, Monsieur

Nombre total de personnesRèglement.....

Téléphone.....

Mail

Participera

Ne participera pas (rayer la mention inutile)

Au repas des Aînés de PROVENCY le dimanche 8 décembre 2024 à 12h